

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 25 novembre 2011

Service instructeur
Service Habitat et Solidarités Territoriales

N° CP-2011-12-10-2

Service consulté

**AIDES DEPARTEMENTALES A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX PRIVES**

Résumé : Dans le cadre des aides départementales à la réalisation de logements locatifs sociaux privés, sont éligibles à une subvention 3 dossiers pour un montant total de 30 222 €.

Un dispositif d'incitation à la création de logements locatifs conventionnés dans le parc privé a été mis en place dans le cadre de la Politique Départementale de l'Habitat, en vigueur jusqu'au 31/12/2010. Lorsqu'un propriétaire bailleur accepte de pratiquer un loyer conventionné ouvrant droit à l'Aide Personnalisée au Logement à l'issue d'une opération de réhabilitation, le logement entre dans le champ de définition du logement social et très social.

Ce dispositif s'applique aux dossiers dont les demandes de paiement de solde sur crédits de l'ANAH ont été déposées avant le 31/12/2010.

1- Les crédits départementaux financent à hauteur de 5 % les travaux subventionnables selon les critères définis par l'ANAH.

✓ 2 dossiers sont éligibles à la subvention départementale dans le cadre des Programmes d'Intérêt Général mis en œuvre par le Département pour les logements conventionnés sociaux

2- Les crédits départementaux financent également à hauteur de 5 % en zone B et 15 % en zone C les travaux subventionnables selon les critères définis par l'ANAH en cas de logements destinés à être loués à des personnes défavorisées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général PST (Programme Social Thématique) Départemental.

✓ 1 dossier est éligible à la subvention départementale dans le cadre du PIG PST pour les logements conventionnés très sociaux, à hauteur de 15 %.

Il vous est proposé d'accorder les subventions détaillées dans le tableau joint au présent rapport, étant précisé que le montant total serait à prélever sur le programme H221, chapitre 204, fonction 72, nature 2042.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 NOVEMBRE 2011

**Création de logements sociaux privés
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
LSP04362	SANFILIPPO CATHERINE 5 rue Schickele - Colmar - 1 logement	49 371,00	5%	2 469,00
LSP04361	SCI LA LOISEENNE - M. TAILLANDIER MICHEL Rue du Parc - Bât 05 - La Barrette - Husseren Wesserling - 2 logements	94 304,00	5%	4 715,00
LSP04360	SCI PATRO - M. VOGEL PATRICK 77 rue de la République - Guebwiller - 3 logements	153 584,00	15%	23 038,00
Total				30 222,00